

DATE DE CONVOCATION : 28 FÉVRIER 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. THINON-CLERC – B. LAFAYE – M. VILLEGER – J.P. SIMON – K. GAI – M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU – E. GARNIER – N. ARILLA – P. ORMÈCHE – E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – P. FRÉON – K. PERROIS – C. MESLIER – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à JP SIMON – G. MICHELY donne pouvoir à J.L. LEVESQUE – J.P. ZUCCHI donne pouvoir à K. PERROIS – S. LABROUSSE donne pouvoir à B. LAFAYE

CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT: F. SARDIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Pierre SIMON

OBJET : DEMANDES DE FINANCEMENTS POUR LA CREATION D'UN MAGASIN DE PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE LOCAUX COMMERCIAUX DESCOFFRES

LE Conseil Municipal

VU le Code général des collectivités territoriales

Vu l'arrêté d'attribution d'un financement au titre de la Dotation d'équipement des territoires en date du 22 juin 2017 pour un montant de 162 802.50 €

Vu l'aide à la mise en œuvre d'opération dans le cadre de la stratégie de développement local menée par les acteurs locaux et le programme de développement rural Poitou-Charentes 2014-2020

Vu ses précédentes délibérations n°2019-03 et 2019-03-1 en date du 31 janvier 2019 portant sur une demande d'aide financière auprès de la Région et au titre des fonds européens

CONSIDÉRANT les échanges avec La Région Nouvelle Aquitaine et le Pôle territorial Ouest Charente – Pays du Cognac concernant l'accompagnement financier du projet de magasin de producteurs locaux

CONSIDÉRANT les études architecturales réalisées par le cabinet d'architecture de Madame BUA pour la réhabilitation d'un bâti, propriété de la Commune, en locaux commerciaux et pour des travaux de réaménagement et de rénovation extérieurs au bâti

CONSIDÉRANT le programme établi par la maîtrise d'œuvre et validé par la Commune pour un montant de 600 374.43 € HT se décomposant comme suit :

DEPENSES	Montant € HT	RECETTES	Montant €
Travaux extérieurs : Aménagement de parking	58 000.00 € HT	DETR	162 802.50 €
Bâtiment : travaux intérêts communs	169 000.00 € HT	Région	35 050.00 €
Locaux magasin de producteurs	131 000.00 € HT	LEADER	50 000.00 €
La Poste	46 000.00 € HT	Autofinancement	352 521.93 €
Boulangerie	99 000.00 € HT		
Salon de coiffure	44 000.00 € HT		
Ingénierie/études	53 374.43 € HT		
TOTAL Dont travaux HT 547 000.00 € HT	600 374.43€ HT	TOTAL	600 374.43 €

CONSIDÉRANT le besoin attendu de valoriser le quartier du Plaineau, concomitamment à l'aménagement de bourg du centre ville et dont la 2^{ième} tranche fait l'objet d'un réaménagement du quartier ainsi que des axes routiers le traversant

CONSIDÉRANT ce quartier déjà pourvu d'équipement communautaire de commerces de boulangerie, d'un bar/tabac,

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de développer une activité commerciale pour dynamiser ce quartier

CONSIDÉRANT que l'installation d'un magasin de producteurs locaux répondrait à la diversité de l'offre marchande de la ville et produirait de l'attractivité au sein du quartier

CONSIDÉRANT que ce quartier est à immédiate proximité du site du Bain des Dames, labellisé « Sports de nature » par le Département et site qui recevra la flow vélo, essor touristique de la ville

CONSIDÉRANT la possibilité de solliciter une aide financière auprès de la Région et au titre des fonds européens LEADER

Après en avoir délibéré, **PAR 22 VOIX POUR**, le Conseil Municipal

CONFIRME la réalisation d'une opération de réhabilitation d'un bâti Descoffres en locaux commerciaux dont un magasin de producteurs et réaménagement et rénovation des espaces extérieurs

ACCEPTE Le projet établi par la maîtrise d'œuvre cabinet de Madame BUA , architecte et chiffré à 600 374.43 € HT pour les travaux dont 131 000.00 € HT pour le magasin de producteurs

ACCEPTE le plan de financement prévisionnel suivant pour le magasin de producteur :

DEPENSES	Montant € HT	RECETTES	Montant €	%
Travaux extérieurs : Aménagement de parking (uniquement pour LEADER)	58 000.00 € HT	DETR	66 150 €	35%
Locaux magasin de producteurs (Pour LEADER et REGION)	131 000.00 € H.T	LEADER	50 000 €	26%
		REGION	35 050 €	19 %
Total subvention		75.15 %	151200 €	80%
		Autofinancement	37 800 €	20 %
TOTAL	189 000 .00 € HT	TOTAL	189 000.00 €	100 %

AUTORISE le maire à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de la Région ainsi que toutes les subventions mentionnées dans le plan de financement

AUTORISE le maire à signer tout document afférent à ce dossier

DIT que le calendrier des travaux est prévu pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres 2019

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2019.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE